

APPELS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE DEVELOPPEMENT DE PROJETS D'AQUACULTURE MARINE DANS LES REGIONS DE L'ORIENTAL / TANGER - TETOUAN - AL HOCEIMA / GUELMIM OUED - NOUN

Dans le cadre de sa stratégie de développement de l'aquaculture marine au Maroc, l'Agence Nationale pour le Développement de l'Aquaculture (ANDA) a lancé le 12 Avril 2018, six Appels à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour le développement de projets d'aquaculture dans trois Régions du Maroc à savoir : les Régions de l'Oriental, de Tanger - Tétouan - Al Hoceima et de Guelmim Oued Noun.

Pour chaque région des trois susmentionnées, le premier appel à manifestation s'adresse aux investisseurs nationaux et internationaux intéressés par le développement de projets aquacoles. Quant au deuxième AMI, il est destiné aux jeunes entrepreneurs originaires desdites régions.

Région Oriental :

L'appel à manifestation adressé aux investisseurs nationaux et internationaux offre 59 unités de production en mer réparties comme suit :

- 49 unités de production, de 25 ha chacune, pour la pisciculture ;
- 08 unités de production, de 15 ha chacune, pour de conchyliculture.
- 02 unités de production, de 15 ha chacune, pour la conchyliculture ou l'algoculture.

L'appel à manifestation d'intérêt adressé aux jeunes entrepreneurs offre quatre 4 unités de production en mer réparties comme suit :

- 03 unités de production, de 15 ha chacune, pour la conchyliculture.
- 01 unité de production, de 15 ha, pour la conchyliculture ou l'algoculture.

Région Tanger – Tétouan – Al Hoceima :

L'appel à manifestation d'intérêt adressé aux investisseurs nationaux et internationaux offre 11 unités de production en mer réparties comme suit :

- 10 unités de production, de 25 ha chacune, pour la pisciculture ;
- 01 unité de production, de 15 ha, pour de conchyliculture.

L'appel à manifestation d'intérêt adressé aux jeunes entrepreneurs offre deux unités de production de 15 ha chacune pour la réalisation de projets de conchyliculture.

Région Guelmim Oued - Noun (Province Sidi Ifni) :

L'appel à manifestation d'intérêt adressé aux investisseurs nationaux et internationaux offre 66 unités de production en mer, réparties comme suit :

- 43 unités de production, de 15 ha chacune, pour la réalisation de projets de conchyliculture (élevage de coquillages), à Mirleft;
- 23 unités de production, de 25 ha chacune, pour la réalisation de projets de la pisciculture, au Nord de Sidi Ifni.

L'appel à manifestation d'intérêt adressé aux jeunes entrepreneurs offre quant à lui 4 unités de production de 15 ha chacune pour la réalisation de projets de conchyliculture et 1 unité de production de 25 ha pour la réalisation d'un projet de la pisciculture.

Ces six AMI ont pour objectif de mettre à la disposition des investisseurs et jeunes entrepreneurs, des espaces aquacoles clés en main et de les inviter à développer des projets viables dans ces régions connues par leurs richesses naturelles et leurs conditions propices à l'investissement.

Les investisseurs et les jeunes entrepreneurs concernés et intéressés par cette activité peuvent télécharger, les dossiers des appels à manifestation d'intérêt, à partir du site web de l'Agence : www.anda.gov.ma

La date limite de dépôt de tous les dossiers est fixée **au 12/09/2018 à 16h00** à l'adresse suivante :

AGENCE NATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AQUACULTURE, IMMEUBLE LES PATIOS, 4EME ETAGE, AVENUE ANNAKHIL, RABAT, MAROC.

Cette date est de rigueur également pour les dossiers transmis par poste.

Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter : sai@anda.gov.ma